

Les Voyelles françaises

Le système vocalique du **français** standard compte seize **voyelles** phonétiques, à savoir : a, ɑ, e, ɛ, i, o, ɔ, u, y, ə, œ, ø, ã, õ, ẽ, õ

1. Formation des voyelles

Les voyelles sont le résultat d'une vibration des plis vocaux, comme les phonèmes en général, mais elles sont caractérisées par deux traits particuliers :

- il y a des mouvements de la langue qui forment un certain resserrement, mais ce resserrement est toujours si faible qu'il n'y a aucun frottement ni obstacle au passage de l'air, qui peut sortir librement ;
- chaque voyelle a un spectre acoustique typique, un ensemble de formants, qui est dû à la *résonance* de l'air du canal vocal.

La résonance dépend essentiellement de la position de la langue dans la bouche, selon le même principe général que pour les consonnes. La différence, c'est que la langue n'est jamais en contact avec une autre partie de la bouche, la définition du lieu d'articulation est donc moins précise. Pour caractériser les voyelles, on prend en compte les facteurs suivants : apertures, lieu d'articulation, labialisation.

2. L'aperture

On appelle *aperture* la *distance entre la langue et le palais*, là où le canal buccal est le plus étroit (à l'endroit où la langue est la plus proche du palais) : quand la langue est très proche du « haut » de la bouche, l'aperture est petite ; quand la langue est en bas, et que le canal vocal est très ouvert, l'aperture est grande.

3. Le lieu d'articulation

Dans le cas des voyelles, le *lieu d'articulation* désigne la zone de la cavité buccale dans laquelle se produit le resserrement (dans le cas d'une voyelle, la langue n'est jamais en contact avec le haut de la cavité buccale, puisque l'air peut toujours passer librement) : si le resserrement se produit dans la zone qui se trouve à l'avant de la bouche, on obtient des voyelles *antérieures*, qu'on appelle aussi des voyelles *palatales* ; au milieu de la bouche, on obtient des voyelles médianes et à l'arrière de la bouche on obtient des voyelles *postérieures*, qu'on appelle aussi des voyelles *vélaires*. On ne distingue en général que trois lieux d'articulation, qui sont beaucoup moins nombreux que les lieux articulatoires des consonnes (apico-dental, prépalatal, médiopalatal, prévélaire, etc.). En français, il n'y a qu'une voyelle médiane ([ə]),

4. La labialisation

La *labialisation*, c'est le fait que certaines voyelles sont prononcées avec un fort mouvement des lèvres (verticalement ou horizontalement). Il y a donc des voyelles *labiales* et des voyelles non labiales.

5. Classement phonétique des voyelles du français

Les voyelles françaises sont aussi caractérisées par d'autres traits, qui sont présentés dans les pages suivantes, notamment l'opposition entre voyelles orales et voyelles nasales, et la labialisation. On peut présenter les voyelles du français du point de vue *phonétique* de la manière présentée dans le tableau ci-dessous (le classement *phonologique*, fonctionnel), le vocalisme français présente *quatre* caractéristiques :

1. l'opposition *nasales / orales*;
2. la prédominance des *voyelles antérieures* (palatales) : sur les 15 voyelles habituelles du français, 10 sont antérieures, 5 postérieures
3. la prédominance des *voyelles labiales* : sur 15 voyelles, il y a 10 voyelles arrondies .
4. l'intensité du *mouvement des lèvres* : les voyelles labiales sont prononcées avec un mouvement en avant très net, les voyelles écartées avec un mouvement sur les côtés très net, elles sont très écrasées.

voyelles du français

		ZONE D'ARTICULATION					
		ANTÉRIEURES				POSTÉRIEURES	
		ORALES	NASALES	ORALES	NASALES	ORALES	NASALES
APERTURE	FERMÉES	i		y		u	
	MI-FERMÉES	e		ø ^e		o	
	MI-OUVERTES	ɛ	ẽ	æ	æ̃	ɔ	õ
	OUVERTES	a				ɑ	ã
		ÉTIRÉES			ARRONDIES		

14

5.1. Voyelles orales et voyelles nasales

5.1.2. Caractéristiques des voyelles nasales

Les voyelles du français peuvent être prononcées uniquement par la bouche, ce sont alors des *voyelles orales* . En plus de ces voyelles orales, il existe une série de

voyelles nasales : lors de l'émission du son, le voile du palais s'abaisse légèrement, et un facteur de résonance nasal s'ajoute à la résonance buccale. Contrairement aux consonnes nasales, l'air passe par le nez, mais *aussi par la bouche* (quand on prononce une consonne nasale, l'air passe un instant uniquement par le nez). Les voyelles nasales devraient donc s'appeler plus exactement des voyelles *oronasales* ou, au moins, des voyelles *nasalisées*. De plus, le voile du palais ne s'abaisse que légèrement (dans le cas des consonnes nasales, il s'abaisse plus). Le facteur nasal ne change pas d'une voyelle à l'autre, ce qui distingue les voyelles nasales les unes des autres, c'est le lieu d'articulation et l'aperture, comme pour les voyelles orales.

Parmi les langues d'Europe, il n'y a que le français, le breton, le portugais et le polonais qui aient des voyelles nasales. En portugais et en polonais, les voyelles nasales sont suivies d'une légère consonne nasale. En français, au contraire, les voyelles nasales sont des *voyelles pures* : il n'y a *aucun élément consonantique*. Quand on prononce une voyelle nasale, il faut faire attention à « arrêter » la nasalisation au bon moment, autrement dit il faut remettre le voile du palais dans sa position normale *avant* de commencer à mettre en place la consonne qui va suivre. Quand par exemple on prononce un [ɑ̃] suivi d'un [t] (comme dans *entier*), si on ne referme pas le passage nasal en remontant le voile du palais *avant* de placer la pointe de langue contre les alvéoles pour faire [t], on obtient pendant un moment une consonne qui est apico-alvéolaire *et* nasale, ce qui est exactement la définition de ... [n] ! Au lieu de [ɑ̃tje], on obtient ainsi *[ɑ̃ntje]. Il faut donc justement s'appliquer à prononcer des voyelles nasales absolument pures, telles qu'on les prononce dans le français standard du nord de la France.

5.2. La labialisation

5.2.1. Définition

Quand on prononce une voyelle, on fait en général également des mouvements avec les lèvres. Ces mouvements servent 1) à modifier le canal vocal pour produire des séries de voyelles nouvelles et 2) à mieux différencier les voyelles : le mouvement des lèvres est un élément de la production des sons qui permet d'ajouter des traits avec lesquels on reconnaît mieux la voyelle. Ce phénomène s'appelle la *labialisation*. Il se produit en français, mais il est nettement plus prononcé. Les lèvres peuvent avoir essentiellement deux formes caractéristiques :

1. on prononce certaines voyelles en arrondissant la bouche, en formant avec les lèvres une sorte de trou arrondi. On les appelle pour cette raison des voyelles *arrondies*. Dans ce cas-là, les lèvres se projettent souvent vers l'avant. C'est pourquoi on appelle aussi les voyelles arrondies des voyelles *labiales*, parce

qu'elles sont prononcées avec un fort mouvement des lèvres. En français, la projection des lèvres est *nette* ;

2. on prononce certaines autres voyelles en écartant les lèvres et la forme de la bouche n'est plus un rond, mais un ovale écrasé . C'est pourquoi on appelle ces voyelles des voyelles *écartées* . En général dans ce cas, les lèvres ne vont pas vers l'avant, mais se retirent sur les côtés. C'est pourquoi ces voyelles sont appelées *illabiales* , c'est-à-dire « non labiales ».

5.4.2. Lien entre l'aperture et la labialisation

Dans les langues du monde, on constate des tendances générales :

- a. quand une voyelle est très arrondie, les lèvres vont très en avant. Il y a donc une correspondance entre la taille de l'ouverture de la bouche et la projection en avant des lèvres.
- b. il y a également une correspondance entre l'aperture et la forme des lèvres : moins l'aperture est grande, moins l'ouverture des lèvres est grande, autrement dit, plus la langue se rapproche du palais ou du voile du palais, plus les lèvres sont arrondies. Un [u] (faible aperture) est donc plus arrondi qu'un [o] (aperture moyenne). De ceci découle que :
 - les voyelles ouvertes sont en général écartées
 - les voyelles antérieures (palatales) sont en général écartées
 - les voyelles postérieures (vélares) non ouvertes sont arrondies

5.5. L'opposition voyelles ouvertes / voyelles fermées

5.5.1. Le système phonologique des voyelles du français

Le système phonologique des voyelles du français est caractérisé par des séries d'oppositions entre voyelles labialisées et non labialisées, voyelles orales et voyelles nasales, voyelles ouvertes et voyelles fermées. On peut trouver différents classements selon la manière d'examiner les phonèmes.

Le tableau présentant une manière possible (phonétique) de classer les voyelles. Sur le plan *fonctionnel* (phonologique), ce système est complété par une opposition entre voyelles ouvertes et voyelles fermées, qui dépend de la position de la voyelle dans le mot ou dans l'expression. Avant de dresser un tableau du système phonologique des voyelles, il faut analyser le fonctionnement de cette opposition

5.5.2. Syllabe ouverte et fermée, voyelle libre et voyelle entravée

Si, quand elle est prononcée, une syllabe se termine par une voyelle, on dit que c'est une syllabe **ouverte** (avotavv). La voyelle est alors une voyelle *libre*, parce qu'elle n'est pas suivie par une consonne :

a-vo-ta-vu = 4 syllabes ouvertes, 4 voyelles libres

re-pos [və-pɔ] = 2 syllabes ouvertes, 2 voyelles libres

heureux [ø-vø] = 2 syllabes ouvertes, 2 voyelles libres

Si, quand elle est prononcée, la syllabe se termine par une consonne, il s'agit d'une syllabe **fermée** (umpitavv) et la voyelle est *entravée* :

valta [val-ta] = 1 syllabe fermée (1 voyelle entravée), 1 syllabe ouverte (1 voyelle libre)

hôtel [o-tɛl] = 1 syllabe ouverte (1 voyelle libre), 1 syllabe fermée (1 voyelle entravée)

porteur [pø-vø] = 2 syllabes fermées, 2 voyelles entravées

5.6.3. Important !

a. Ceci concerne uniquement la forme prononcée des mots et des syllabes ! Dans la forme écrite de nombreux mots, il y a souvent des lettres qui ne se prononcent pas. Il faut donc savoir faire abstraction de ces lettres « inutiles », notamment dans le cas où on écrit un *e* qui ne se prononce pas (*e* muet) :

champs [ʃɑ̃] = 1 syllabe ouverte

poids [pwa] = 1 syllabe ouverte

morille [mɔ-vij] = 1 syllabe ouverte, 1 syllabe fermée

pêlemêle [pɛl-mɛl] = 2 syllabes fermées

acheter [aʃ-tɛ] = 1 syllabe fermée, une syllabe ouverte (*e* muet ne se prononce pas dans cette position)

b. Les *liquides* forment un groupe avec la consonne qui précède . Une consonne suivie d'une liquide ne ferme donc pas la syllabe ; elle n'est pas à la fin de la syllabe, elle commence une autre syllabe :

feutrer [fø-tvɛ] = 2 syllabes ouvertes

maîtriser [mɛ-tvi-ze] = 3 syllabes ouvertes

réfléchi [vɛ-flɛ-ʃi] = 3 syllabes ouvertes

potelé [pɔ-tle] = 2 syllabes ouvertes (*e* muet ne se prononce pas dans cette position)

Mais :

spectral [spɛk-tvɛl] = 2 syllabes fermées

Quand la liquide n'est pas suivie d'une voyelle, il y a bien sûr un seul groupe syllabique et donc une seule syllabe, *fermée* :

siècle [sjɛkl]
mettre [mɛtʁ]
votre [vɔtʁ]
fenêtre [fənɛtʁ] etc.

5.7. La loi de position

5.7.1. Règle de base

En français, les voyelles [e]/[ɛ], [ø]/[œ], [o]/[ɔ] forment un système de voyelles à aperture variable. Elles représentent chacune une des deux formes possibles (fermé/ouvert) d'un phonème désigné par les lettres capitales /E/, /Ø/, /O/ :

E Ø O

fermé ouvert

e ø o ε œ ɔ

Ces lettres capitales indiquent que le phonème peut avoir plusieurs formes (c'est-à-dire se manifester sous forme de *phones* différents, du plus ouvert au plus fermé), mais qui sont toutes des formes d'un seul et même *phonème* (du point de vue phonologique). Ces lettres capitales indiquent donc un *archiphonème* : un ensemble de traits distinctifs qui sont communs à plusieurs phonèmes. Les voyelles représentées par les archiphonèmes /E/, /Ø/, /O/ peuvent avoir des degrés d'aperture très variables, mais on ne retient phonologiquement que deux apertures utiles. Ce degré d'aperture dépend de la position de la voyelle, selon la règle suivante, qu'on appelle *loi de position* :

5.7.2. En syllabe ouverte

En syllabe ouverte (voyelle libre), la voyelle est *fermée*:

il peut [pø]
le loto [loto]
c'est beau [bo]
son nez [ne]

5.7.3. En syllabe fermée

En syllabe *fermée*, il y a deux possibilités :

a. En finale absolue (fin de groupe de mot), la voyelle est *ouverte* :

il a peur [pœʁ]
mes bottes [bɔt]
du sel [sɛl]

b. Dans les autres positions, le degré d'aperture est variable, il n'est pas rigoureux, et il n'a pas d'importance du point de vue de la compréhension : c'est la *neutralisation*, on peut marquer la voyelle par les signes /E/, /Ø/, /O/, qui sont des archiphonèmes. Comparer :

Je mets la lettre à la *poste*.

Le *o* est en finale absolue, donc on prononce [pɔst].

Je vais la *poster*.

Le *o* n'est pas en finale absolue, donc l'ouverture est variable [pɔste].

Je le *respecte*.

Le *e* de *res-* n'est pas en finale absolue, donc l'opposition d'aperture est neutralisée ; le *e* de *-pect(e)* est en finale absolue, donc il est ouvert : [ʁɛspɛkt].

Il faut le *respecter*.

Le *e* de *-pect-* n'est plus en finale absolue, donc l'opposition d'aperture est neutralisée : [ʁɛspɛkte].

On peut donc prononcer librement [e] ou [ɛ] au début de *respecter*, cela n'a aucune importance. L'essentiel, c'est de respecter le degré d'aperture de la voyelle *finale*.

Remarque : cependant, dans les transcriptions phonétiques, on n'utilise que rarement les archiphonèmes. Par convention, dans une syllabe fermée se trouvant à l'intérieur d'un mot, on transcrit une voyelle ouverte (même si celle-ci ne se prononce pas toujours très ouverte) :

respecter [ʁɛspɛkte], imposteur [ɛ̃pɔstœʁ], dernier [dɛʁnje], perspective [pɛʁspɛktiv], projeter [pʁɔʃte] etc.

5.7.4. Résumé

La loi de position peut se résumer de la façon suivante (il y a des *exceptions*) :

- a. Toute voyelle LIBRE est FERMÉE
- b. Toute voyelle ENTRAVÉE a un degré d'ouverture variable, sauf en FINALE ABSOLUE, où elle est ouverte

NB. Important ! L'opposition ouvert / fermé est *très nette en finale*. Dans cette position, il faut strictement respecter l'opposition d'aperture (sauf dans le cas de [ɛ]). Quand on prononce par exemple *la mer* avec un [e] trop fermé (*[meɜ]), cela se remarque immédiatement. Dans les autres positions, en syllabe fermée l'opposition est neutralisée, et l'aperture n'a pas d'importance ; en syllabe ouverte non finale, la voyelle est fermée, mais cette fermeture *n'est pas* non plus *aussi stricte* que dans le cas d'une voyelle finale. Dans cette position, la voyelle est souvent influencée par l'environnement phonétique.

56. La loi de position – résumé (règle de base)

syllabe ouverte (voyelle libre)	syllabe fermée (voyelle entravée)
	finale absolue autres positions
voyelle fermée (suppea)	voyelle ouverte neutralisation

5.8. La loi de position : exemples et exceptions

5.8.1. Exemples de manifestation de la loi de position

1. La loi de position se manifeste couramment dans la conjugaison de verbes ou les formations de féminins :

donner [done] / il donne [dɔn]
 léguer [lege] / il lègue [leg]
 il peut [ilpø] / ils peuvent [ilpøv]
 sot [so] / sotté [sɔt]
 balayer [baleje] / il balaye [balej]

2. Dans les mots contenant un e muet en position non finale, il faut savoir faire abstraction du e : ce qui fait d'abord penser à une syllabe ouverte cache en réalité une syllabe fermée :

promenade [pʁɔm-nad]
 évènement [evɛnmɑ̃] (sur la graphie d'*évènement*)
 extrêmement [ekstʁɛmmɑ̃] (= [m:], on a transcrit deux m pour montrer le mécanisme)
 netteté [nette] (même remarque, [tt] = [t:])

5.8.2. Exceptions

a. Si la voyelle est suivie par [ɜ] ou [ɪ], elle est toujours *ouverte*, même ailleurs qu'en finale absolue :

poster [pɔste] / porter [pɔɛte]
 festif [festif] / fermer [fɛɛme] ;

b. Devant *s* sonore, [ø] et [o] restent *fermés* même en finale absolue :

bosse [bɔs] vs. dose [doz]

malheur [malœʁ] vs. malheureuse [malœʁøz]

Mais cette exception ne concerne pas [ɛ] :

frère [fʁɛʁ] / fraise [fʁɛz].

c. Il y a aussi d'autres exceptions plus ponctuelles ([ø] dans *neutre*, *jeûne* etc.). Elles sont abordées en détail, mais le tableau suivant résume les principales exceptions :

Tableau 57. Résumé des exceptions ponctuelles concernant la loi de position

Peut être *ouvert* ([ɛ]) en syllabe finale *ouverte* (voir [5.9.](#) et [6.3.2b.](#))

[ɛ]	- mots en <i>-et/êt</i>	<i>sujet, forêt</i>
	- mots en <i>-ai</i>	<i>essai, balai</i>
	- mots en <i>-ès</i>	<i>exprès, très</i>
	- mots en <i>-ai</i> + consonne	<i>trait, paix</i>
	- mots en <i>-aie</i>	<i>plaie, monnaie etc.</i>

Peut être *fermé* ([o]) en syllabe finale *fermée* (voir [6.7.3.](#))

[ø]	- tous les mots en [-øz] (voir ci-dessus 2b)	<i>heureuse, fameuse</i>
	- env. 20 mots en [-øt]	<i>émeute, thérapeute</i>
	- 3 mots en [-øl]	<i>meule, veule ; veulerie</i>
	- formes des verbes <i>beugler</i> et <i>meugler</i>	<i>beugle, meuglent</i>
	- dans le mot <i>jeûne</i>	<i>jeûne</i>

Peut être *fermé* ([o]) en syllabe *fermée* (voir [6.15.](#))

dans toutes les positions

[o]	- graphème <i>au</i> = toujours [o] fermé	<i>épaule, auxiliaire, fausse, chaude</i>
	- graphème <i>ô</i> = toujours [o] fermé	<i>côte, nôtre, rôle, arôme</i>

en syllabe finale

	- tous les mots en [-oz] (voir ci-dessus 2b)	<i>chose, pose, morose</i>
	- graphème <i>-ome/-one</i> , mots d'origine grecque	<i>zone, atome</i>
	- graphèmes <i>oa/a/ow</i> dans mots d'emprunt	<i>toast, goal, hall, crawl</i>

5.9. L'opposition [e/ɛ] en syllabe ouverte en finale absolue

5.9.1. Une évolution non achevée

D'après la loi de position, un /E/ en syllabe ouverte finale doit être fermé. C'est le cas dans la moitié sud de la France, où le système phonologique des voyelles ouvertes et fermées s'est uniformisé : en finale absolue on n'a que des [e] fermés.

C'est ce qui s'est passé pour /O/ et /œ/ dans l'ensemble du français : l'opposition ouverte/ fermée de la voyelle libre en syllabe finale s'est neutralisée progressivement ; pour *peau* et *pot*, qui étaient autrefois opposés [pɔ] et [pœ], il n'y a plus actuellement qu'une seule prononciation possible : [pɔ] . L'opposition o ouvert / o fermé existe encore, en Belgique notamment, où on ne prononce pas de la même manière *pot* et *peau*.

On a donc dans le français du sud un système phonologique des voyelles orales simple et logique :

Finale entravée Finale libre Non finale

i	y	/u/	i	y	/u/	i	y	/u/
ɛ	œ	ɔ	e	ø	/o/	ɛ	œ	ɔ
	a		a			a		

Devant s sonore [ø] et [ɔ] restent ouverts : *chose* [ʃɔz], *fameuse* [famœz].

Français du sud et français du nord [...]

5.9.2. Maintien de l'opposition ouvert/fermé en finale libre

Dans le français du nord, ce système n'est pas aussi simple, car en syllabe ouverte en finale, on maintient encore l'opposition entre [e] et [ɛ]. Les cas où cette opposition se maintient sont assez difficiles à analyser, car il n'y a pas toujours de logique, et souvent certains cas sont imprévisibles. Il faut se rappeler cependant *deux choses importantes* :

1. en règle générale, dans la prononciation courante, les /E/ en syllabe ouverte en finale absolue tendent à être fermés (la tendance est donc à l'uniformisation, sur le modèle de ce qui est valable dans le français du sud). Le maintien de l'opposition entre [e] et [ɛ] se fait essentiellement dans une langue *soutenue* et dépend donc d'une certaine manière du registre de langue : dans une prononciation soignée (lecture d'un texte à la télévision, discours etc.), on a tendance à maintenir l'opposition [e] / [ɛ], ce qui est normal, puisqu'en quelque sorte on lit de la langue écrite. C'est la même chose quand on lit des textes à caractère poétique, dans la déclamation de la tragédie classique etc. ;
2. cet e ouvert n'est jamais *très* ouvert : le [e] de *forêt*, par exemple, est nettement moins ouvert que celui de *mer*. Il faudrait plutôt le transcrire /E/ (aperture variable).

5.9.3. Graphies possibles de [ɛ] en syllabe finale libre

En *finale*, on peut avoir un è ouvert en syllabe ouverte en général dans des cas où dans la graphie le mot se termine par une consonne ; la syllabe est donc en quelque sorte *fermée graphiquement* ; dans ces finales fermées graphiquement mais ouvertes phonétiquement, [ɛ] correspond aux graphies suivantes :

- *et* : *complet, sujet, goret, jet* ; mais le mot *et* est toujours avec e fermé (il n'est jamais en finale absolue) ;
- *ect* : (le groupe *ct* ne se prononce pas) : *aspect [aspɛ], respect, suspect* etc. ;
- *ès* : (*s* non prononcé) : *exprès [ɛksɛ], après, progrès* (ces cas ne sont pas très fréquents, car dans les mots terminés en *-ès*, l'*s* se prononce assez souvent, par exemple *aloès, cacatoès*) ;
- *êt* : : *forêt, arrêt, intérêt* etc. (18 mots au total) ;
- *ais, -ait, -aid* : *laid, parfait, frais, français, jamais* etc. (de nombreux mots) ; tous les imparfaits et conditionnels : *il allait, je saurais* etc. Dans les monosyllabes courants, on a tendance à prononcer fréquemment un e fermé, notamment dans les formes de *savoir* et *faire* (*je sais, tu fais, elle sait*) quand elles sont suivies d'un autre mot. En finale absolue, l'usage est flottant, et la prononciation avec [ɛ] n'est pas rare ou du moins semble revenir à la mode, par un mélange d'analogie et d'hypercorrectisme (dû aux facteurs mentionnés en 2.1. ci-dessus) ;
- *aie* : *taie, claie, plaie, monnaie* etc. (environ 100 mots).
- *ai* en finale absolue de noms ou d'adjectifs : *vrai, essai, balai, étai, frai* etc. (environ 35 mots), sauf dans le mot *quai [ke]*.

Dans tous ces cas, on peut prononcer un è semi-ouvert, mais *attention* : il ne faut pas exagérer l'aperture. Il ne faut pas dire *du lait [dylɛ]*, mais plutôt [dylɛ̃]. Une prononciation avec e trop ouvert serait étrange (et de toute façon, on peut aussi dire [dylɛ̃] avec [ɛ] fermé.)

5.9.4. Prononciation d'un é fermé

Les graphies suivantes transcrivent [ɛ] fermé :

- *é* : *jeté, blé, beauté* etc. ;
- *es* : *les, des, mes, ces, tes* ;
- *ez* : *nez, voulez, allez* etc. ;
- *er* : *marcher, entier, premier* etc. (des milliers de mots)
- *ai* : terminaison de futur et de passé simple *je ferai, j'allai* etc.

On oppose théoriquement les terminaisons *je chantai [-tɛ]* au passé simple et *je chantais [-ɛ]* à l'imparfait. Cette opposition n'a aucun sens dans la langue parlée, le passé simple n'étant plus qu'un temps de la langue écrite. De même, l'opposition futur / conditionnel, *j'irai [iʁɛ]* / *j'irais [iʁɛ]* est elle aussi plutôt théorique : le futur est aujourd'hui couramment prononcé avec [ɛ], à cause de l'influence ouvrante de [ʁ] et sans doute aussi à cause d'un phénomène d'hypercorrectisme le [ɛ] ouvert étant une marque du langage plus soutenu, on le met systématiquement dans les formes en *-rai-*, même au futur en *-rai*, où il faudrait un [ɛ] fermé.

La situation est un peu confuse, et les francophones (au moins les Français du Nord de la France) ont tendance à confondre les cas où il faut dire [e] bien fermé et [e] ouvert. Pour l'étranger, on peut donner un conseil général : en finale absolue, dans les cas avec syllabe fermée graphiquement, on peut prononcer un [e] un peu ouvert. Dans les autres cas (par exemple ceux indiqués ci-dessus), il est important de prononcer un [e] bien fermé.